

Quelles solutions pour permettre la mobilité durable pour tous ?

TRANSPORTS

Territoire d'énergie du Gard (Smeg) organisait ce mardi une journée Mobilité et territoires afin de présenter des solutions pour décarboner les déplacements en fonction des usages.

Gil Lorfèvre

gilorfèvre@midilibre.com

La loi Climat et résilience oblige depuis août 2021 les 44 collectivités françaises de plus de 150 000 habitants dont fait partie Nîmes Métropole à mettre en place avant la fin de l'année 2024 des restrictions de circulation pour améliorer la qualité de l'air en agglomération avec la création de Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).

Afin de répondre aux attentes de ce dispositif soutenu par l'État, tout en prenant en compte le contexte économique, Territoire d'énergie du Gard (Smeg), l'un des principaux acteurs publics de l'énergie électrique dans le département, organisait mardi une journée Mobilité et territoires afin de présenter des solutions accessibles au plus grand nombre pour décarboner les déplacements en fonction des usages. Plusieurs experts et élus ont pu ainsi durant toute la matinée partager leurs expériences et tenter d'apporter des réponses aussi bien sur le déploiement des infrastructures de recharges pour les véhicules électriques que sur les carburants alternatifs ou encore les transports décarbonés à la demande dont Jean-Marc Dardhalon, le fondateur de la société Red and white à Bessèges, s'est fait une spécialité. « Ma société décarbonne le transport professionnel de personnes en don-

nant accès à la voiture électrique aux chauffeurs indépendants, explique le chef d'entreprise gardois qui a pour ambition d'embaucher une trentaine de salariés d'ici trois ans. Ce transport écoresponsable s'adresse avant tout aux zones rurales dans lesquelles le transport électrique est rare. »

Développer le bioéthanol

Et de rappeler que pour les professionnels du transport la voiture électrique permet d'économiser 18 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par véhicule et par chauffeur. Par ailleurs, Jean-Marc Dardhalon est convaincu que pour augmenter son pouvoir d'achat il faut « changer de système consumériste » en achetant notamment une voiture électrique. « Sa durée de vie est de 700 000 kilomètres, soit l'équivalent de trois voitures thermiques. » Dans le même temps, Alexis Landrieu, le fondateur de la société Biomotors à Vendargues (34), confirme qu'à ce jour sa société a déjà équipé plus de

Les EPCI et les transports en commun

AIDES Concernant les transports en commun en site propre des élus communautaires ont souligné que de nombreux EPCI, à l'inverse des agglomérations, n'avaient pas les moyens de mettre en place une telle initiative par manque de moyens financiers. Et cela même si la Région apporte son aide. « La priorité politique aujourd'hui pour la Région, déclare Fabrice Verdier, conseiller régional. C'est avant tout de terminer la 2x2 voies Alès Nîmes pour désengorger les deux principales villes gardoises. »



Inauguration mardi matin d'une borne de recharge rapide installée au Kilomètre delta à Nîmes. CL.

800 000 véhicules avec son boîtier de conversion connecté capable de convertir les véhicules à essence à injection directe ou indirecte au bioéthanol E85.

« Outre le fait que le bioéthanol est à seulement 65 centimes le litre en station, il réduit de 50 % les émissions de gaz à effet de serre, et de 90 % les émissions de particules fines en comparaison à un carburant classique, explique le jeune dirigeant qui a effectué une grande partie de ses études à Nîmes. À cela s'ajoutent une exonération de carte grise et la possibilité bien entendu pour ces véhicules de

circuler dans les futures Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m). »

Recycler les véhicules

Rappelons que ce biocarburant, conçu à partir d'une matière végétale, est principalement produit en France. « Pour les gros rouleurs, l'idéal est aujourd'hui de posséder un véhicule hybride utilisant l'électrique pour les trajets courts et le moteur thermique au bioéthanol pour les trajets longs. »

Cet équipement permet aussi de transformer de vieux véhicules promis à la casse et d'allonger ainsi leur durée de vie. « C'est une bonne chose, souligne Claude de Girard, adjointe au maire de Nîmes en charge de la mise en place des ZFE-m. Car détruire un véhicule qui fonctionne pour avoir droit à une aide de l'État, comme c'est le cas actuellement, est une aberration. Il faut que cela change. » Dans la famille du bioéthanol, dont l'essentiel de la production

est issu de la betterave sucrière, il en est une partie plus infime qui est dérivée du marc de raisin, l'ED95. Celui-ci est fabriqué par la société d'intérêt collectif agricole SAS Raisinoir France installée, entre autres, à Vauvert dans le Gard. Il s'agit de la première société européenne de collecte d'éthanol issu de résidus de végétaux orientés vers les secteurs énergétiques. « Le biocarburant que nous proposons à destination des poids lourds est Crit'air 1, indique Jérôme Budua, le directeur général de la Sica. Il permet une réduction des gaz à effet de serre en moyenne de 90 % par rapport aux énergies fossiles. » Avec la montée en puissance des ZFE-m et afin que chacun trouve désormais sa place dans le trafic en fonction de ses besoins, l'État va devoir aider de façon encore plus concrète et conséquente les concitoyens à s'orienter vers des technologies alternatives plus respectueuses de l'environnement.

Une borne Superchargeur installée à Nîmes

INAUGURATION Les responsables de Nîmes Métropole et de Territoire d'énergie du Gard ont profité de cette journée mobilités et territoires pour inaugurer officiellement une borne de charge superchargeur située au Kilomètre delta à Nîmes. Ce superchargeur de 16 000 kWh est le quatrième installé dans le Gard après Aimargues, Remoulins et Vic-le-Fesq. Celui-ci permet en trente minutes de recharger 80 % des batteries électriques. « Un mois et demi après son installation, on enregistre déjà 670 sessions », souligne un responsable de Révéo, réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques qui exploite à ce jour 170 bornes – essentiellement des bornes dites 22 kVA – sur le domaine public gardois. Notons que ce réseau gère plus de mille bornes de recharges réparties dans la région Occitanie. À cette occasion, Aimé Cavaillé, vice-président d'Alès agglomération, a dénoncé la concurrence déloyale qui existe entre privé et public avec notamment « des grandes surfaces qui aujourd'hui proposent des bornes électriques gratuites, ce que ne peut pas faire le public ». Et de se réjouir qu'« en 2023, il ne soit plus possible de délivrer gratuitement de l'électricité sur le territoire ». En attendant...

OFFRE LIMITÉE du 03 au 10 octobre

GRUPE GGS AUTO

GRAND DESTOCKAGE SUR PLUS DE 200 VÉHICULES

Valeur de reprise + 2000€

GARANTIE 24 MOIS OFFERTE

250 € DE CARBURANT OFFERT

LES OCCASIONS SPOTICAR

*voir conditions en concession

Pensez à covoiter. #SeDéplacerMoinsPolluer

GGG Tout l'Univers Automobile LES GRANDS GARAGES DU GARD 1667 Avenue Marechal Juin bp 80, 30000 Nîmes 04 66 84 69 08 www.peugeot-nîmes.fr

L'appel gardois au boycott de la Coupe du Monde va plus loin

FOOTBALL

La pétition lancée début septembre pour boycotter la Coupe du Monde de football au Qatar (20 novembre-18 décembre) par des Gardois a recueilli près de 29 000 signatures. Une mobilisation qui trouve un certain écho. L'un des cinq animateurs, l'ex-élu écologiste nîmois Alain Fabre-Pujol, a enregistré avec satisfaction le souhait de grandes villes (Paris, Lille, Marseille...) de ne pas organiser de fans zones : « Je vois que des municipalités reprennent nos mêmes thématiques des droits humains, de gaspillage, d'impact environnemental de cette Coupe du Monde. Nîmes devrait faire pareil. » Du côté de la municipalité nîmoise, aucun écran géant n'est prévu pour diffuser les matchs, sans appeler pour autant au boycott. De leur côté, les citoyens signataires de la pétition, engagés

ou pas dans une association ou en politique, veulent aller plus loin. Ils demandent au public de boycotter les grandes marques partenaires de la Fifa et de cette Coupe du Monde. Ce qui irrite les amateurs de football. À ceux qui regrettent que les appels au boycott surviennent à quelques semaines de cet événement, Alain Fabre-Pujol leur répond ainsi : « Amnesty international ou Greenpeace s'étaient positionnés contre cette Coupe du Monde au Qatar, mais leurs paroles ont fini dans le désert. C'est l'effet médiatique. On attend d'avoir le nez collé au mur pour réagir. » Un point sur le boycott doit être effectué cette semaine. Une action symbolique n'est pas à exclure le 20 novembre à Nîmes pour le lancement de la Coupe du Monde.

Y. B.